L'ANAPEC dispose d'informations précises sur les besoins en emploi de chaque région du Royaume

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 25-10-2011 21:33:53

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) dispose d'une connaissance précise des besoins en emploi de chacune des 16 régions du Royaume, a souligné lundi soir à Marrakech, M. Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Cette maitrise des besoins des régions en emploi permet à l'agence d'intervenir à travers des programmes, tels que celui "Taahil" en vue de répondre aux attentes des entreprises, de consolider leurs capacités compétitives et de faciliter l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi, a ajouté M. Rhmani dans une déclaration à la MAP, en marge des travaux d'une conférences, de deux jours, sous le signe "anticiper et accompagner les secteurs, les entreprises et les chercheurs d'emploi".

Le ministre a fait savoir qu'il a été procédé, grâce à l'appui de l'Etat, au lancement de deux initiatives destinées à promouvoir l'employabilité, étalées sur la période 2011- 2016, pour une enveloppe budgétaire de plus de deux milliards de DH, relevant que ces programmes cibleront les jeunes titulaires d'une licence.

Au sujet de cette conférence organisée par l'ANAPEC, le ministre a tenu à indiquer qu'elle revêt une importance cruciale, étant donné qu'elle sert d'occasion idoine pour se focaliser sur l'expérience marocaine et son évaluation en matière d'anticipation des besoins en emploi, notant que le Maroc s'est lancé depuis 2007 dans la réalisation d'études prospectives sur le marché de l'emploi au niveau régional.

De son côté, le directeur général de l'Agence nationale de promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) de Mauritanie, M.Hamoud Ouled Ahmed Ould Abdi, a fait savoir que la conclusion d'une convention de partenariat entre l'ANAPEC et l'ANAPEJ n'est autre que la consécration des relations fraternelles qui unissent les deux pays, relevant que cet accord est de nature à raffermir les relations de coopération entre les deux parties et surtout, de permettre à la Mauritanie de tirer profit de l'expérience marocaine dans ce domaine.

Quant au représentant de l'Université catholique de Sedes Sapientiae (Lima) au Pérou, M.Guido Eugenio Mario Maggi, il a tenu à souligner que la convention signée entre cet établissement universitaire péruvien et l'ANAPEC, s'insère dans le cadre des efforts visant la promotion de la coopération Sud- Sud, estimant que ce partenariat revêt une importance de taille dans la mesure où, il permettra un véritable partage de compétences entre le continent africain et l'Amérique Latine.

Inscrite dans le cadre des activités de l'ANAPEC au sein de l'Association Mondiale des Services d'Emploi Publics (AMSEP), dont elle assure la vice-présidence pour la région Moyen Orient et Pays Arabes, cette manifestation réunit des membres de ladite association ainsi que des experts internationaux en provenance de plusieurs pays.

Ce conclave sert ainsi d'occasion de présenter, débattre et d'échanger les bonnes pratiques sur l'anticipation des besoins en recrutement des ressources humaines et l'accompagnement des secteurs et des entreprises, d'une part, et des chercheurs d'emploi, d'autre part.

A l'ordre du jour de cette rencontre figure une série de tables rondes traitant des thématiques liées à "la veille stratégique pour l'anticipation des besoins en recrutement des ressources humaines", "l'accompagnement des secteurs et des entreprises" et "l'accompagnement des chercheurs de l'emploi".
MAPF